

Nous portons à la connaissance des familles, le contenu du mail envoyé à Madame la Proviseure, suite à l'annulation de la semaine de stages de seconde prévue par l'établissement.

Bonjour Madame,

Suite à la réception de l'email concernant l'annulation du stage nous ne vous cachons pas notre étonnement.

Les jeunes vivent une vie compliquée depuis près de 2 ans. Enfin, certains voient un projet se réaliser. Nombreux sont ceux à avoir cherché, écrit, pour trouver un stage ; en France, aux Pays Bas, à l'étranger. Nombreux sont ceux, qui sont heureux de voir leurs démarches aboutir et heureux de voir que des adultes leur font confiance en les prenant en stage. Ce stage représente l'aboutissement d'efforts ainsi que la possibilité de perspectives dans une période compliquée.

En tant que parents, il nous semble important, que les jeunes, qui sont en pleine réflexion sur leur avenir puissent rencontrer des adultes, discuter, voir si la formation dans laquelle ils se projettent correspond vraiment au métier qu'ils souhaitent faire. Ils peuvent à l'occasion du stage, réfléchir plus concrètement, penser aux options qu'ils doivent choisir. Le projet d'orientation est fondamental dans le parcours d'un jeune : permettez leur, tant que cela est possible, de l'accomplir et de s'y investir.

Nous savons que certains n'ont pas trouvé de stage et nous savons que la recherche pouvait être compliquée. C'est la raison pour laquelle nous vous avons proposé à deux reprises de solliciter les parents pour accueillir des jeunes : ce levier peut toujours être actionné.

Par ailleurs, ils semblent que pour l'instant peu de jeunes aient fourni de conventions signées, mais nous savons que nombreux sont ceux qui attendent le retour signé de l'employeur.

Madame, les jeunes qui ont trouvé un stage doivent pouvoir le faire vis à vis de leur entreprise mais également vis à vis d'eux même. Il est aussi important que l'école encourage et soutienne nos jeunes à trouver des perspectives.

Nous vous demandons donc de permettre aux jeunes de seconde qui ont trouvé (ou qui vont trouver) un stage avant la fin du mois de décembre (bien entendu si la crise sanitaire leur permet de le faire) de réaliser leur stage dans l'entreprise qui a accepté de les prendre.

Pendant deux ans, le covid leur a appris qu'il ne fallait pas se projeter, nous espérons que l'école les soutiendra pour qu'ils retiennent que c'est bien d'essayer de réaliser des projets, de les mettre en place et de les faire aboutir : surtout quant il s'agit de projets qui impliquent leur avenir.

Nous restons à votre disposition pour en discuter, pour vous rencontrer, pour échanger et pouvoir en parler sereinement.

Nous nous tenons à votre disposition.

Bien cordialement,
Anne Lacombe pour l'équipe de l'APE